

# **Pétition : Inclusion des élèves à besoins spécifiques et aménagements d'épreuves Stop à un bricolage contre les élèves et les personnels !**

**Contexte** : la loi du 11 février 2005 impose la prise en compte des difficultés spécifiques de certain·es élèves. 20 ans plus tard, ces besoins, en constante augmentation, entraînent de nouvelles charges et une organisation trop souvent inadaptée.

Pourtant, l'administration se décharge bien trop souvent de ses responsabilités, laissant les enseignant·es "responsables" des CCF se débrouiller seul·es pour mobiliser les collègues volontaires, sans pour autant respecter les notes de service en vigueur.

Face à l'inaction de l'institution, les établissements et les équipes pédagogiques tentent, tant bien que mal, d'apporter des réponses. Aucun cadrage national n'a été défini pour répartir clairement les missions d'assistance à candidat·e, ni en préciser les modalités.

Cette situation devient intenable, pour les élèves, les équipes pédagogiques mais également les collègues AESH. Cette situation est même proprement intolérable.

**Nous, signataires, personnels concernés (enseignant·es, AED, AESH, personnel de vie scolaire, administratif, etc.) considérons que nous devons être :**

- **Formé·es** : avec une formation adéquate et en lien avec la discipline évaluée – les formations actuelles sont bien trop insuffisantes pour appréhender la complexité des situations. Le handicap n'est pas un domaine où l'improvisation a sa place : on ne s'improvise ni AESH, ni psychologue ni enseignant de spécialité. Le respect des élèves et de leur travail exige une prise en charge sérieuse et adaptée.
- **Rémunéré·es** : ces missions doivent être reconnues comme un véritable travail. Les enseignant·es et les AESH ne peuvent plus être considéré·es comme des ressources infiniment disponibles. Ce n'est pas parce que nous avons à cœur notre métier que nous devons être sollicité·es en permanence, sans compensation. Jusqu'où ira cette volonté politique de faire peser sur l'École des responsabilités sans contrepartie sociale réelle ?

- **Volontaires**

La direction doit être en mesure, en début d'année, de publier un état des besoins prévus pour les aménagements : tiers temps, lecteur·rices-scripteur·rices. Un calendrier synthétique peut permettre de regrouper les demandes, avec les dates et durées des épreuves concernées.

**Nos élèves à besoins particuliers et les personnels méritent mieux que le bricolage actuel !**

# **Inclusion des élèves à besoins spécifiques et aménagements d'épreuves Stop à un bricolage contre les élèves et les personnels !**

Lire la pétition

  
  
  

Contexte : la loi du 11 février 2005 impose la prise en compte des difficultés spécifiques de certain·es élèves. 20 ans plus tard, ces besoins, en constante augmentation, entraînent de nouvelles charges et une organisation trop souvent inadaptée.

Pourtant, l'administration se décharge bien trop souvent de ses responsabilités, laissant les enseignant·es "responsables" des CCF se débrouiller seul·es pour mobiliser les collègues volontaires, sans pour autant respecter les notes de service en vigueur.

Face à l'inaction de l'institution, les établissements et les équipes pédagogiques tentent, tant bien que mal, d'apporter des réponses. Aucun cadrage national n'a été défini pour répartir clairement les missions d'assistance à candidat·e, ni en préciser les modalités.

Cette situation devient intenable, pour les élèves, les équipes pédagogiques mais également les collègues AESH. Cette situation est même proprement intolérable.

Nous, signataires, personnels concernés (enseignant·es, AED, AESH, personnel de vie scolaire, administratif, etc.) considérons que nous devons être :

Formé·es : avec une formation adéquate et en lien avec la discipline évaluée – les formations actuelles sont bien trop insuffisantes pour appréhender la complexité des situations. Le handicap n'est pas un domaine où l'improvisation a sa place : on ne s'improvise ni AESH, ni psychologue ni enseignant de spécialité. Le respect des élèves et de leur travail exige une prise en charge sérieuse et adaptée.

Rémunéré·es : ces missions doivent être reconnues comme un véritable travail. Les enseignant·es et les AESH ne peuvent plus être considéré·es comme des ressources infiniment disponibles. Ce n'est pas parce que nous avons à cœur notre métier que nous devons être sollicité·es en permanence, sans compensation. Jusqu'où ira cette volonté politique de faire peser sur l'École des responsabilités sans contrepartie sociale réelle ?

## Volontaires

La direction doit être en mesure, en début d'année, de publier un état des besoins prévus pour les aménagements : tiers temps, lecteur·rices-scripteur·rices. Un calendrier synthétique peut permettre de regrouper les demandes, avec les dates et durées des épreuves concernées.

Nos élèves à besoins particuliers et les personnels méritent mieux que le bricolage actuel !

%%votre signature%%

Signer

250 signatures

Dernières Signatures

250

Stéphane B.

ENILIA-ENSMIC/SURGERES

Sep 06, 2025

249

Vanessa S.

Le Fresne

Sep 06, 2025

248

Samia L.

Auzeville

Sep 06, 2025

247

Jennifer T.

EPEPFPA Opunohu

Sep 06, 2025

246

Anaïs L.

Legta Carmejane

Sep 05, 2025

245

Mathieu R.

LPA Camille Godard / Le Haillan-Blanquefort

Sep 05, 2025

244

Anne G.

LEGTA Sées

Sep 05, 2025

243

Nathalie B.

Lycée henri Queuille / Neuvic

Sep 05, 2025

242

Morvan B.

Auch

Sep 05, 2025

241

Didier L.

Agricampus Laval

Sep 05, 2025

240

Isabelle B.

Campus Agroenvironnemental de Saint Laurent

Sep 05, 2025

239

Vincent R.

Legta Le Fresne

Sep 05, 2025

238

GHISLAINE G.

RIBECOURT

Sep 05, 2025

237

MODESTE L.

Digne

Sep 05, 2025

236

Aurélie R.

Legta de Vendôme

Sep 05, 2025

235

Loïc V.

Lycée Angers

Sep 05, 2025

234

Régis M.

LEGTA de Radinghem

Sep 05, 2025

233

Jean-Yves D.

EPLEFPA Angers Le Fresne

Sep 05, 2025

232

christophe m.

la ricarde

Sep 05, 2025

231

Patrick P.

LEGTA du Bourbonnais

Sep 05, 2025

230

Emmanuelle L.

LEGTA AUCH BEAULIEU LAVACANT

Sep 05, 2025

229

Marta G.

EPL Fontaines

Sep 05, 2025

228

Béatrice M.

EPL Auch

Sep 05, 2025

227

Lydie D.

Ste livrade sur lot

Sep 05, 2025

226

Anne F.

Campus Monod Le Rheu

Sep 05, 2025

225

sophie l.

auch

Sep 05, 2025

224

Stephane B.

LEGTA Lozère

Sep 05, 2025

223

laurence D.

LEGTA Fontaines

Sep 05, 2025

222

Christelle C.

LEGTA AUCH

Sep 05, 2025

221

Christelle F.

lycée Marie Durand

Sep 05, 2025

220

Murielle M.

LEGTA de Croix Riivail

Sep 05, 2025

219

Carine B.

Lycée Étienne Restat (sainte Livrade /Lot)

Sep 05, 2025

218

Marie G.

Lycée du Fresne Angers

Sep 05, 2025

217

laurence b.

chateau gontier

Sep 05, 2025

216

aurelie h.

legta Fontaines

Sep 05, 2025

215

delphine d.

LEGTA Bourbonnais

Sep 05, 2025

214

Brigitte D.

EPL Saint Lo THERE

Sep 05, 2025

213

Marie R.

Bazas

Sep 05, 2025

212

marina m.

legta Le Fresne Angers

Sep 05, 2025

211

dominique V.

fontaines

Sep 05, 2025

210

Christophe M.

LEGTPA Roanne Chervé

Sep 05, 2025

209

Christophe B.

Lycée le Fresne

Sep 05, 2025

208

Nicolas H.

Bressuire

Sep 05, 2025

207

ANNE B.

LPA Nantes

Sep 05, 2025

206

EMILIE D.

lpa ORANGE

Sep 05, 2025

205

Sylvain M.

LEGTA Angers LE Fresne

Sep 05, 2025

204

Amelie D.

Douai

Sep 05, 2025

203

Nadine L.

Vendôme

Sep 05, 2025

202

Mélanie T.

LEGTA Angers-Le Fresne

Sep 05, 2025

201

frederic m.

legta lozere

Sep 05, 2025

200

Nathalie B.

LPA Montmorillon

Sep 05, 2025  
199  
magali r.  
Lpa de Contamine sur arve  
Sep 05, 2025  
198  
Valerie H.  
LEGTA Fontaines  
Sep 05, 2025  
197  
katy C.  
LPA Thuré  
Sep 05, 2025  
196  
Sylvie L.  
LEGTPA ROMANS  
Sep 05, 2025  
195  
Océane L.  
Lycée Agricole Ahun  
Sep 05, 2025  
194  
Julie R.  
LEGTA Neuvic  
Sep 05, 2025  
193  
fabienne r.  
Lycée AgriCampus Laval  
Sep 05, 2025  
192  
Salomé H.  
Lycée agricole du Bourbonnais  
Sep 05, 2025  
191  
Philippe M.  
CFA Agricampus Laval  
Sep 05, 2025  
190  
EDWIGE H.  
EPLEFPA HAUTE CORREZE  
Sep 05, 2025

189

patrick J.

CFPPA LEFRESNE ANGERS

Sep 05, 2025

188

Jonathan L.

LPA Orthez

Sep 05, 2025

187

maud l.

Neuvic

Sep 05, 2025

186

Stéphan M.

LOUIS GIRAUD (CARPENTRAS)

Sep 05, 2025

185

Véronique G.

LEGTA Montargis

Sep 05, 2025

184

Elodie D.

Saint Herblain

Sep 05, 2025

183

Pierre B.

EPLEFPA de Valence

Sep 05, 2025

182

sonia F.

Thuré

Sep 05, 2025

181

Valérie M.

EPLEFPA Thuré

Sep 05, 2025

180

Colombine N.

LEGTA des Emeyeres

Sep 05, 2025

179

Maryanick G.  
Campus agricole Vire Normandie  
Sep 05, 2025  
178

Sophie C.  
Lycée agricole du bourbonnais  
Sep 05, 2025  
177

Xavier M.  
NATURAPOLE Yvetot  
Sep 05, 2025  
176

F B.  
Surgères  
Sep 05, 2025  
175

Franck-Olivier P.  
Yvetot  
Sep 05, 2025  
174

nadege b.  
agricampus laval  
Sep 05, 2025  
173

Yves T.  
AgroCampus Dijon  
Sep 05, 2025  
172

Sophie N.  
Tours  
Sep 05, 2025  
171

alain d.  
legta coutances  
Sep 05, 2025  
170

Isabelle V.  
LPA Thuré  
Sep 05, 2025  
169

NATACHA L.

Innovapole Ondes

Sep 05, 2025

168

France B.

Terres de Gascogne Bazas

Sep 05, 2025

167

Patricia R.

LPA Thuré - Administration

Sep 05, 2025

166

Emilienne P.

Lycée etienne RESTAT/ Ste Livrade sur Lot

Sep 05, 2025

165

Jeremy S.

Thuré

Sep 05, 2025

164

Laurence G.

LEGTA LAVAL

Sep 05, 2025

163

Hubert R.

LEGTA Carpentras-Serres

Sep 05, 2025

162

Lola C.

Thuré

Sep 05, 2025

161

Olivia B.

CFPPA Marseille

Sep 05, 2025

160

NAIM N.

Thuré

Sep 05, 2025

159

Jessy O.

LEGTA LAVAL

Sep 05, 2025

158

laurence c.

Lycée Professionnel Agricole Salles de Barbezieux

Sep 05, 2025

157

Hélène P.

Chatellerault

Sep 05, 2025

156

Christine M.

HYÈRES

Sep 05, 2025

155

emmanuelle B.

LEGTA Nature

Sep 05, 2025

154

Djamilia D.

La roche sur foron

Sep 05, 2025

153

sebastien v.

LEGTA Le Mans

Sep 05, 2025

152

Clémentine G.

LPA Saint-Flour

Sep 05, 2025

151

Mélanie F.

LPA Château-Gontier

Sep 05, 2025

<< < > >>